

**AFFECTATION DU RESULTAT 2020  
AU BUDGET 2021  
COMMUNE DE SAINT-TRINIT**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de clôture 2019	76 310,82 €	8 661,96 €
Part affectée à l'investissement 2020 (1068)	- 40 381,68 €	
Résultat reporté 2020	35 929,14 €	8 661,96 €
Dépenses 2020	- 133 113,23€	- 120 038,37 €
Recettes 2020	167 952,79 €	169 455,94 €
Résultat de l'exercice 2020	34 839,56 €	49 417,57 €
Résultat de clôture 2020	<b>70 768,70 €</b>	<b>58 079,53 €</b>
Restes à réaliser Dépenses		<b>- 5 321,99 €</b>
Restes à réaliser Recettes		<b>23 262,31 €</b>
Besoin de financement		<b>76 019,85 €</b>

Le résultat de clôture 2020 de la section de fonctionnement d'un montant de 70 768,64 € doit faire l'objet d'une affectation au budget 2021 par le Conseil Municipal.

Cette affectation doit au moins couvrir le besoin de financement de la section investissement 2020.

Le résultat de clôture 2020 de la section Investissement faisant apparaître un excédent de 58 079,53 €, le montant des restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élevant à 5 321,99 € et le montant des restes à réaliser en recettes d'investissement s'élevant à 23 262,31 €, il n'y a pas de besoin de financement constaté au 31/12/2020.

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat de clôture 2020 de façon suivante :

- 1- Affectation de la totalité du résultat de fonctionnement en recettes de fonctionnement, en portant sur la ligne budgétaire 002 « excédents de fonctionnement reportés » la somme de 70 768,70 €.
- 2- Report de l'excédent d'investissement en recette d'investissement, en portant sur la ligne budgétaire 001 « excédents d'investissement reportés » la somme de 58 079,53 €.